



MODERNISATION DU RESEAU DE DECHETERIES

DOSSIER DE PRESSE

Le 8 février 2022

Contact : Alexa BADIN, responsable communication, 05 45 65 22 52

SOMMAIRE

DECHETERIES EN CHARENTE : PANORAMA ET PROJETS	4
LES 3 PRINCIPALES OBSERVATIONS DE L'ETUDE	5
LE CAHIER DES CHARGES POLITIQUE.....	6
LA DEMARCHE DE CONCERTATION	7
MODERNISER LE RESEAU : DES FERMETURES, DES OUVERTURES, DES TRAVAUX	8
LES DETAILS : TOUTES LES FILIERES DE VALORISATION BIENTOT DISPONIBLES	9
LES DETAILS : L'ACCES AUX DECHETERIES OPTIMISE	10
LES DETAILS : UNE SECURITE MAXIMALE	11
VUES AERIENNES DE SITES OBSOLETES (EXEMPLES).....	12
DECHETERIE DE BARBEZIEUX : SITE DE REFERENCE	13
CALITOM, SYNDICAT DES DECHETS EN CHARENTE	15

Calitom gère un réseau de 29 déchèteries en Charente. Il a été mis en place au cours des années 90. Afin d'identifier des pistes d'améliorations techniques et financières, une étude a été lancée en 2021 et confiée à un cabinet spécialisé. Un nouveau maillage fait de modernisation de sites existants, de fermetures d'anciens sites ne pouvant plus évoluer, et de nouvelles ouvertures de sites à créer est indispensable.

Calitom exploite 29 déchèteries en Charente. Ces sites collectent actuellement 69 000 tonnes des déchets occasionnels (hors services de collecte réguliers : ordures ménagères, collecte sélective et verre). Ce sont 866 000 visites en moyenne par an (soit 4 visites/an en moyenne) et jusqu'à 40 filières de valorisation qui ne sont d'ailleurs pas accessibles sur tous les sites.

- **Des équipements construits entre 1990 et 2000**

Ce réseau de déchèteries a été défini par le **plan départemental des déchets de 1995** dont la logique était de disposer d'un site par ancien canton. Les déchèteries ont été principalement construites à partir de 1990 pour accueillir les déchets occasionnels des ménages selon les exigences réglementaires de l'époque (seules quelques filières de tri démarraient alors).

En l'espace de 30 ans, le recyclage et la valorisation de nos déchets se sont très fortement développés. Les besoins d'aujourd'hui ne sont évidemment plus ceux d'hier.

	2005	2010	2015	2020*/2021
Nombre de filières	21	25	33	40
Tonnages	50 600	53 400	63 000	61 200 /69 000
Fréquentation	486 000	624 000	750 000	724 000 / 866 000

** Covid : 2 mois de fermeture des déchèteries en raison de la crise sanitaire*

- **Une étude pour améliorer le service tout en maîtrisant les coûts**

En 2021, les élus de Calitom ont décidé de lancer plusieurs études destinées à explorer toutes les **pistes d'optimisation technique et financière** afin de fixer le cap des années à venir. Ces études ont été confiées à des cabinets d'études spécialisés et indépendants.

Une de ces études porte spécifiquement **sur le réseau de déchèteries** : la pertinence de son organisation, le développement du recyclage et de la valorisation, la qualité du service rendu aux usagers, les nouveaux équipements se développant actuellement...

LES 3 PRINCIPALES OBSERVATIONS DE L'ETUDE

Après analyse du contexte, de la fréquentation, des tonnages et des plages d'ouverture de chaque site, de la réglementation actuelle et future ainsi que des coûts de fonctionnement et d'investissement, plusieurs constats sont ressortis de l'étude.

- **1 : Un maillage supérieur aux moyennes nationales et préconisations**

La Charente possède **un taux d'équipement supérieur aux moyennes nationales** observées sur des territoires ruraux similaires : 1 déchèterie pour 7 000 habitants sur le territoire de Calitom quand la moyenne nationale est de 1 déchèterie pour 15 000 habitants (préconisation de l'Ademe).

- **2 : Des sites limités en espace**

Beaucoup de déchèteries sont **trop petites et sans possibilité d'agrandissement** pour faire face aux tonnages croissants et aux filières de valorisation existantes ou à venir. Ce manque d'espace pénalise également le développement du réemploi et la sécurité.

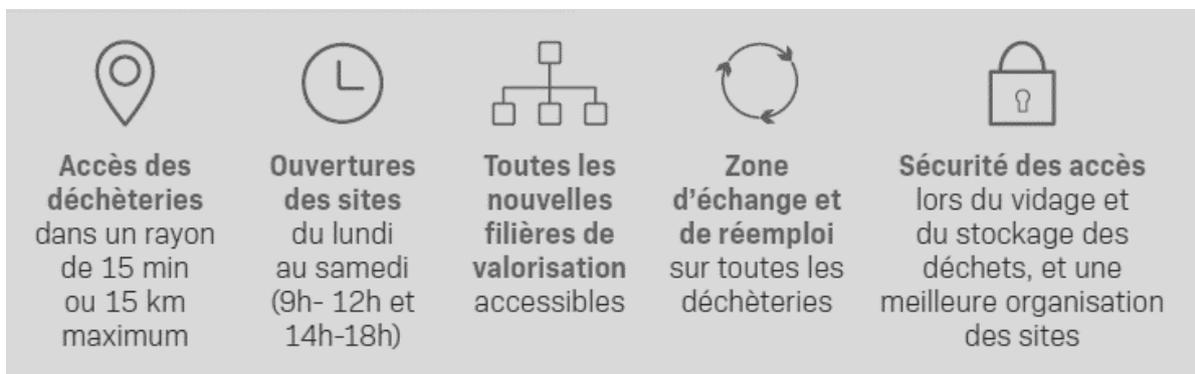
- **3 : Des points de sécurité**

La protection des usagers et des agents doit être conforme aux normes en vigueur grâce à de nouveaux dispositifs.

Les équipements de stockage des déchets toxiques sont désormais trop petits ce qui entraîne du stockage non abrité.

L'objectif du programme de modernisation est de fournir aux usagers des déchèteries de nouvelle génération offrant une qualité de service maximale et identique sur tous les sites charentais.

Un réseau résolument moderne



- des sites toujours à 15 minutes ou 15 km maximum des usagers les plus éloignés,
- des sites avec des plages d'ouverture hebdomadaires complètes,
- des sites disposant de toutes les filières de valorisation actuelles et à venir,
- des sites permettant le réemploi d'objets et de matériaux,
- des sites équipés de dispositifs de vidage des bennes et de stockage plus sûrs,
- une solution supprimant les travailleurs isolés comme nous l'exige la loi.

Cette étude a été conduite en 2 phases : une phase 1 d'Etude de la pertinence du réseau et du niveau de service des déchèteries et une phase 2 qui concerne les choix d'exploitation.

> Temps de la phase 1

Présentation en commission « services de proximité » le 26 octobre 2021 et avis favorable à l'unanimité des élus sur un scénario qui consiste à passer progressivement d'un réseau de 29 déchèteries à 20 déchèteries sur un pas de temps fixé à 10 ans pour les besoins de l'étude. Le planning précis restera à définir en fonction des capacités d'investissement du syndicat.

Présentation du scénario en interne à l'ensemble des personnels et encadrants de déchèteries qui connaissent leur métier et l'activité des sites. Avis très largement favorable des agents, le projet comporte en effet de nombreuses avancées pour les conditions de travail et les problématiques d'hygiène et de sécurité.

> Temps de la phase 2

Présentation du scénario et avis favorable à l'unanimité du bureau syndical de Calitom le 2 décembre 2021 après visite des élus de la nouvelle déchèterie de Barbezieux.

Présentation du scénario pour information lors de la Conférence des Présidents d'EPCI le 8 décembre 2021.

> Rencontres de tous les EPCI charentais concernés

- CDC Lavalette Tude Dronne le 4 janvier 2022,
- CDC Cœur de Charente le 13 janvier 2022,
- CDC Charente Limousine le 19 janvier 2022,
- CDC Val de Charente le 27 janvier 2022,
- CA Grand Cognac le 31 janvier 2022,
- CDC 4B, le 3 février 2022.

Présentation du dossier et soutien au scénario :
des sénateurs,
de la CAPEB, de la CCI et de l'Union Patronale.

> Communication à la population

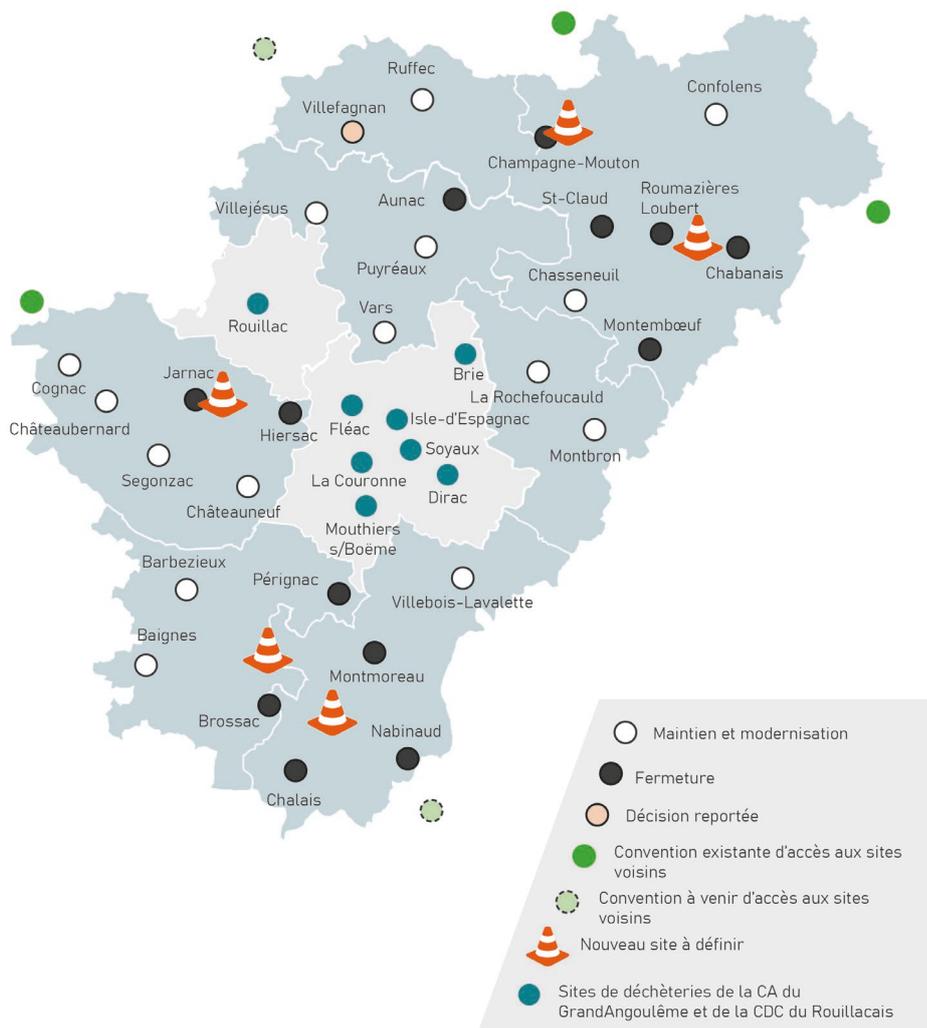
A compter du 8 février : publication de l'étude, vidéos, et supports explicatifs...

MODERNISER LE RESEAU : DES FERMETURES, DES OUVERTURES, DES TRAVAUX

L'étude a fourni une autre approche de l'organisation des sites permettant de moderniser durablement le service. Ce schéma se compose d'un réseau de 20 sites au total offrant un service identique voire même accru aux usagers. Cette nouvelle organisation nécessite la fermeture de certains sites, l'agrandissement de ceux qui peuvent l'être et la construction de nouveaux sites mieux localisés

- Une autre répartition des sites sur les 10 prochaines années

20 sites à terme	15 sites existants optimisés	14 anciens sites fermés	5 sites neufs ouverts	5 conventions
------------------	------------------------------	-------------------------	-----------------------	---------------



Les obligations de prévention et de réduction des déchets s'appliquent aussi aux déchets apportés en déchèterie. La modernisation du réseau permettra d'équiper les sites de toutes les filières de recyclage et de valorisation existantes et ainsi de limiter les tonnages produits.

- **Des sites qui disposeront d'un espace suffisant pour toutes les filières**

Les déchèteries peuvent proposer **jusqu'à 40 filières de valorisation**. Mais, par manque de place, les plus petites sites ne sont pas en capacité de trier le bois, les plaques de plâtre, le mobilier, les déchets d'équipement électriques et électroniques.

Alors que certaines déchèteries disposent de 13 quais, des sites ne sont équipés que de 6 quais. Le service y est donc limité et le taux de valorisation en est fortement impacté.

- **Des sites qui pourront accueillir les nouvelles filières REP**

En application de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC), **50 filières seront nécessaires en 2025**.

Plusieurs nouvelles filières de responsabilité élargie des producteurs (REP) vont voir le jour dès 2022/2023 : les jouets, les articles de sport et de loisirs et les articles de bricolage et de jardin, matériaux de construction... Sans compter la mise en place nécessaire sur les secteurs ruraux du département des flux propres aux filières REP Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment (7 flux).

- **Des sites intégrant des zones de réemploi**

Des objets et matériaux pouvant encore servir sont régulièrement jetés en déchèteries. Compte tenu de leur fonction, les déchèteries sont des endroits privilégiés pour **favoriser la réutilisation** et la loi fait désormais obligation aux collectivités de prévoir sur ces sites des zones de réemploi.

A **Châteaubernard et Barbezieux**, des espaces de réemploi ont déjà été aménagés et permettent de réduire les tonnages de déchets, tout en offrant un nouveau service aux habitants des territoires capable de développer **une économie circulaire sociale et solidaire**. Le programme de restructuration permettra en effet d'intégrer des zones d'échanges gratuits entre usagers sur toutes les déchèteries.

Ce nouveau maillage va entraîner une réorganisation géographique des déchèteries qui seront positionnées de manière plus pertinente. Des modifications de fonctionnement vont également s'opérer pour fournir un service plus large aux usagers.

- **Des sites à distance raisonnable**

Si ce nouveau maillage est susceptible de modifier les habitudes de chacun, il continuera à assurer aux usagers **des solutions de proximité** :

- une déchèterie à **moins de 15 km ou à moins de 15 minutes maximum (ce sera le cas sur 95% du patrimoine bâti concerné)** pour les usagers et tenant compte des principales dessertes routières,

- des **conventions d'accès** pour les habitants des communes proches des déchèteries de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de Vienne, de Haute-Vienne, de Dordogne...

- **Des sites toujours accessibles**

Les plages d'ouverture des déchèteries sont adaptées aux taux de fréquentation observés.

A l'exception des sites les plus fréquentés, la très grande majorité des déchèteries ne sont ouvertes que 4 jours par semaine.

Les sites recevant entre 6 et 10 visiteurs par heure d'ouverture n'offrent même que 3 jours d'ouvertures hebdomadaires organisés de manière discontinue.

En optimisant le réseau, **toutes les déchèteries pourront désormais être ouvertes au public du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 toute l'année**, sans impact de saisonnalité.

Cette organisation facilitera les déplacements des usagers.

En 2020, 4 chutes d'usagers dans une benne sont survenues en déchèterie. Les interventions réalisées dans le cadre de la modernisation du réseau permettront de mettre aux normes les sites en déployant de nouveaux dispositifs.

- **La sécurité des usagers avant tout**

Des systèmes plus innovants et plus complets que les trottoirs, rambardes et lices de sécurité aménagés en haut des quais sont désormais utilisés pour éviter les chutes et blessures :

- **Des murets garde-corps de 70-80 cm** remplacent désormais les rambardes et créent une protection physique complète. Ils permettent aussi de poser contenants et objets avant de les jeter.

- **Des plateformes basculantes pour les gravats et les végétaux** mettent fin aux gestes de manutention dangereux. Les usagers déposent leurs déchets directement au sol dans de grands réceptacles. Les godets métalliques sur vérin font ensuite l'objet d'un vidage automatique.

La déchèterie de Barbezieux est sécurisée par ces solutions innovantes depuis 2021.

Ces équipements requièrent un espace suffisant que tous les sites n'ont pas actuellement.

- **La sécurité des agents également**

Cette nouvelle organisation va engendrer **des mouvements de personnels** qui permettront de constituer des équipes de 2 agents minimum.

Ceci **évitera les situations de travailleurs isolés** existantes et garantira aux agents la présence d'un collègue en soutien et permettra de répondre à nos obligations légales.

- **Les déchets toxiques**

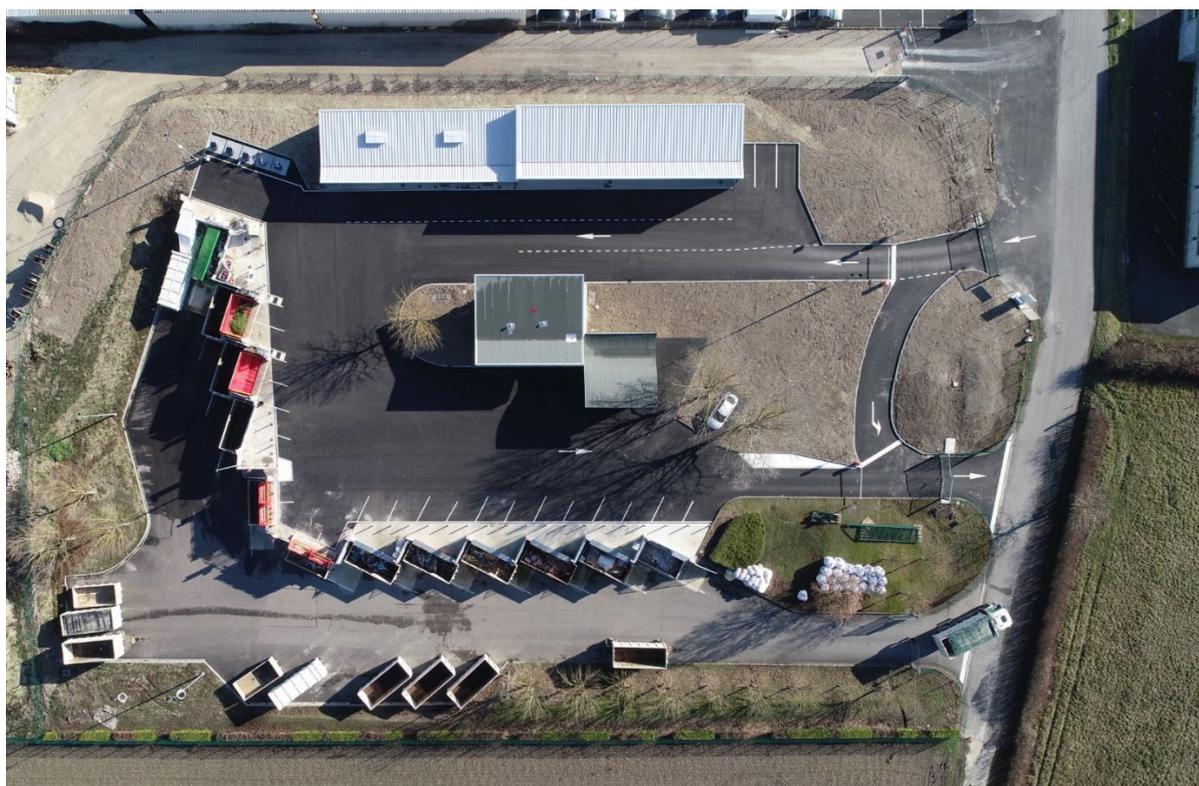
Les déchets ménagers dangereux sont isolés dans des armoires hermétiques qui ne sont plus adaptés aux apports. Certains sites doivent stocker les déchets toxiques en dehors des conteneurs et sans abris. Les travaux de modernisation des sites intégreront obligatoirement la **mise à disposition d'équipements plus grands, mieux aérés**, et respectant les règles de confinement de ce type de produits.

UUES AERIENNES DE SITES OBSOLETES (EXEMPLES)



DECHETERIE DE BARBEZIEUX : SITE DE REFERENCE

La déchèterie de Barbezieux vient de faire l'objet de travaux d'agrandissement répondant aux points d'amélioration visés par le programme de modernisation du réseau.



DECHETERIE DE BARBEZIEUX : SITE DE REFERENCE



Calitom est une collectivité publique ayant pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers du département.

PRÉSIDENT : Michaël LAVILLE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES : François FILIPPI

BUDGET PRINCIPAL 2021 DE LA COLLECTIVITÉ :

- 52 millions € de fonctionnement
- 12 millions € d'investissement

CALITOM A EN CHARGE :

- 1 installation de stockage en exploitation à Ste-Sévère,
- 1 centre de tri des sacs jaunes à Mornac,
- 29 déchèteries,
- 1 plateforme de compostage,
- 4 quais de transfert
- 1 recyclerie *La Boutique Calitom*
- 7 centres de stockage fermés.

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION : Parallèlement à ces missions, Calitom coordonne le programme de prévention et de réduction des déchets de la Charente avec l'ensemble des collectivités du département.

CERTIFICATION : ISO 14001 (environnement) OHSAS 18001 (sécurité)

Plus d'infos sur www.calitom.com ou sur Facebook [@calitom16+](https://www.facebook.com/calitom16+)